

## **Classement de bien culturel mobilier**

**A.Gt 22-07-2011**

**M.B. 08-09-2011**

La Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Egalité des chances a classé par arrêté du Gouvernement de la Communauté française le 22 juillet 2011 comme ensemble les têtes des géants Goliath, Mme Goliath, Samson, Ambiorix (Tyran), Mlle Victoire, l'Aigle à deux têtes et la tête du Cheval Bayard avec la qualification de trésor, conformément au décret du 11 juillet 2002 relatif aux biens culturels mobiliers et au patrimoine immatériel de la Communauté française.

